

FEDERATION DES PROMOTEURS DES VINS VAUDOIS (FPVV)



Administration fédérale
Département de l'Economie
Chef du Département
Palais Fédéral Est
3003 Berne

Rivaz, le 13.05.2020

Lettre ouverte concernant la crise viticole

Monsieur le Conseiller fédéral,

Suite à nos échanges de mars et avril, nous revenons à vous car avec la crise du Covid 19, la situation s'est dramatiquement dégradée et appelle à des mesures urgentes. En effet le secteur doit faire face à une baisse de chiffre d'affaires de 40% dans un contexte où le marché du vin est complètement bloqué. Tout d'abord, vous n'avez que légèrement suivi la piste de la distillation massive des excédents de stock pour en faire de l'alcool médical ou du gel hydro-alcoolique. L'opportunité est toujours là ! Mais si on veut s'attaquer à la racine du problème, on en arrive à demander l'abaissement de moitié du contingent d'importation de vin, tout comme le suggère la motion Nicolet ! Mais on ne peut attendre, la situation est à ce point dramatique qu'il faut agir vite. Notre maison brûle et nous nous tournons vers notre commandant des pompiers : vous !

Le contingent d'importation a été fixé lors de l'Uruguay Round sur la base des importations de 1986 à 1988. Or la donne a changé. La consommation a baissé notamment à cause de l'introduction du taux d'alcoolémie à 0,5 pour-mille en 2005. Depuis lors, les habitudes de consommation ont changé. Le nombre de consommateurs réguliers a fortement baissé, malgré l'augmentation de la population ! Tout le mal que connaît la viticulture vient de là. Ce problème est général, car la plupart des pays voisins suivent la même destinée avec le 0.5 pour-mille et doivent faire face à la surproduction. Nous en venons à dire que les pays producteurs de vins doivent prendre leur responsabilité soit en réduisant leur production, soit en leur barrant la route avec un contingent plus faible. Par ailleurs, la réintroduction du taux d'alcoolémie à 0.8 pour-mille aurait un effet bénéfique. Même si la population s'est habituée au 0,5, rien ne montre ses bienfaits. Rien ne nous empêcherait de revenir en arrière.

En 2013, nous avons eu quelques échanges avec M. le CF Schneider-Amman et nous lui avons demandé de favoriser la réduction du vignoble suisse en subventionnant l'arrachage de vignes tout en mettant un moratoire sur la plantation de nouvelles vignes. Il nous a snobé en nous suggérant de suivre les voies de consultations. Or nos représentants sont compromis

Fédération des Associations Promotionnelles des Vins Vaudois
c/o Marc-Henri Leyvraz, En Bons-Voisins, 1071 Rivaz

avec la distribution et ont bloqué nos propositions. Si nos conseils avaient été suivis, nous ne serions pas tombés si bas ! Car il n'y a pas 36 possibilités : soit on baisse le contingent, soit on arrache des vignes et on réduit la surface du vignoble suisse, soit on stimule la consommation en réintroduisant le 0,8 pour-mille, soit on nationalise la distribution pour en prendre le contrôle, soit quand il n'y aura plus assez de vignerons, il faudra nationaliser le vignoble et l'entretenir aux frais de l'Etat. Toutes ces mesures sont difficiles à prendre et c'est à vous d'agir, d'en choisir une ou plusieurs, mais c'est maintenant ! Quand la maison est complètement brûlée, il n'y a plus rien à sauver.

Si vous ne faites rien, voilà ce qui va se passer et qui se passe déjà : le marché du vin est pratiquement ouvert, le contingent ne retient rien. Les entreprises du secteur doivent faire face à une compétition mondiale avec de nombreux désavantages concurrentiels (notamment la main d'œuvre coûte le double qu'en France p.ex. qui est un pays voisin). Avec un marché ouvert, l'offre excède la demande, alors que le marché absorbe mal la production suisse du fait de la baisse de la consommation et alors que les prix des vins suisses sont sous pression. Forcément les stocks augmentent ce qui ajoute de la pression sur les prix. Parallèlement, pour endiguer ce marasme les cantons baissent les quotas de production, ce qui a pour effet d'augmenter les coûts de production et diminuer la marge. L'augmentation des stocks induit une baisse de la trésorerie, des fonds propres, et du cash-flow, soit le nerf économique est touché. Parallèlement, la baisse des prix induit une dévaluation des stocks, une diminution des réserves latentes. En même temps, la rentabilité diminuant, la valeur du patrimoine se dévalue. Tout concourt à menacer l'autofinancement, avec une rentabilité négative.

Si vous ne faites rien, on va vers des faillites en pagailles, avec des effets sur les fournisseurs, le personnel, le maintien du paysage et de l'attraction touristique. Sans compter l'image de la Suisse qui en prendrait un coup si elle délaisse les vignobles dont certains sont classés à l'UNESCO.

Dans votre lettre que vous nous avez adressée, vous conseillez les vignerons à recourir au crédit de la Confédération pour alimenter la trésorerie. Soit, mais qu'advient-il s'ils ne peuvent pas rembourser : la faillite ? Et même, leur successeur voudra-t-il d'un domaine surendetté ? Le surendettement est la voie que nombreux empruntent pour continuer, mais que leur restera-t-il pour leur retraite après une vie de dur labeur ? Des dettes !

Déjà on trouve des vignes qui ne sont plus exploitées faute de locataire capable de payer un loyer ! Il y a des producteurs qui jettent du vin à la coulisse pour faire la place à la nouvelle récolte. Dans certaines régions, le vin en vrac vaut moins cher qu'une bonne eau minérale. Certains producteurs arrachent des vignes et ne les replanteront pas. Certains marchands laissent tomber tout ou partie de leurs fournisseurs, faute de débouchés. Les coopératives ne peuvent plus payer la récolte de leurs membres.

Par la présente, nous vous avons suggéré différentes mesures difficiles à prendre. La baisse de 50% du contingent d'importation de vin nous paraît la plus évidente, la moins difficile, la plus juste. Et la plus logique, car il est évident, comme il était évident pour vos prédécesseurs négociant à l'Uruguay Round d'ajuster le contingent avec la consommation. Celle-ci ayant sensiblement baissé, il est logique de baisser le contingent, comme le propose la motion Nicolet.

Mais on n'a pas le temps d'attendre, nous avons besoin de mesures d'urgence de votre part, afin de redonner un sens à la vie des viticulteurs et protéger un secteur très important et qui est un parent pauvre de l'économie suisse.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, mes salutations distinguées.

Pour le comité FPVV :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'MH. Leyvraz', with a stylized flourish at the end.

Marc-Henri Leyvraz, Président

Annexe : communiqué de presse de la FPVV.